

LES DÉMARCHES

Les résidences **So' Séniors**® s'adressent **aux personnes âgées seules ou en couple, autonomes mais fragilisées par l'âge, ou aux personnes présentant un handicap.**

Le demandeur doit remplir les conditions d'accès au logement social, notamment le respect des plafonds de ressources.

Vous souhaitez devenir locataire d'une résidence **So' Séniors**®, pour cela vous devez remplir une demande de logement auprès d'Auvergne Habitat :

- 1 Vous enregistrez votre demande** : de chez vous, sur le site www.auvergne-habitat.dl.auvergne.fr.
- 2 Vous recevez une attestation** : elle comporte votre numéro d'enregistrement et les identifiants (code d'accès et mot de passe) pour accéder à votre dossier.
- 3 Vous pouvez compléter, modifier, supprimer votre demande à tout moment** : sur Internet avec vos identifiants.
- 4 Votre dossier est examiné par la commission d'attribution d'Auvergne Habitat.** Attention : l'enregistrement d'une demande ne vaut pas attribution d'un logement.
- 5 Auvergne Habitat vous contacte** pour vous informer de la décision de la CAL.



LES JARDINS D'ANDRÉ À COURNON D'Auvergne



Crédits Photos : AdobeStock - Architecte : CASA

Offre de logements

Auvergne Habitat 
Groupe ActionLogement

Agence de Cournon
5 rue du 11 Novembre
63800 Cournon d'Auvergne

Tél : 04 73 77 55 00
ag.cournon@auvergne-habitat.fr

Offre de services

Soft & Cosy
SERVICES

99, Bd Gustave Flaubert
63000 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 31 50 50
contact@mutualite63.org

Auvergne Habitat 
Groupe ActionLogement

MUTUALITÉ FRANÇAISE
SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT
LOIRE - HAUTE-LOIRE - PUY-DE-DÔME
AESIO
SANTÉ

Soft & Cosy
SERVICES

Habitat + Services

Une résidence moderne, confortable, qui offre un cadre de vie privilégié.

DES LOGEMENTS ADAPTÉS : typologie, accessibilité, fonctionnalité. Chacun est locataire de son logement, dont il dispose comme il le souhaite.

UN ESPACE COMMUN : lieu de vie collectif partagé pour des moments d'échange et de convivialité.

UN ENVIRONNEMENT DE PROXIMITÉ répondant aux besoins des habitants.

LA SÉCURITÉ qui repose sur le choix de l'implantation, sur la mise en place d'un contrôle d'accès, la présence d'un animateur.

UN PRIX RAISONNABLE.



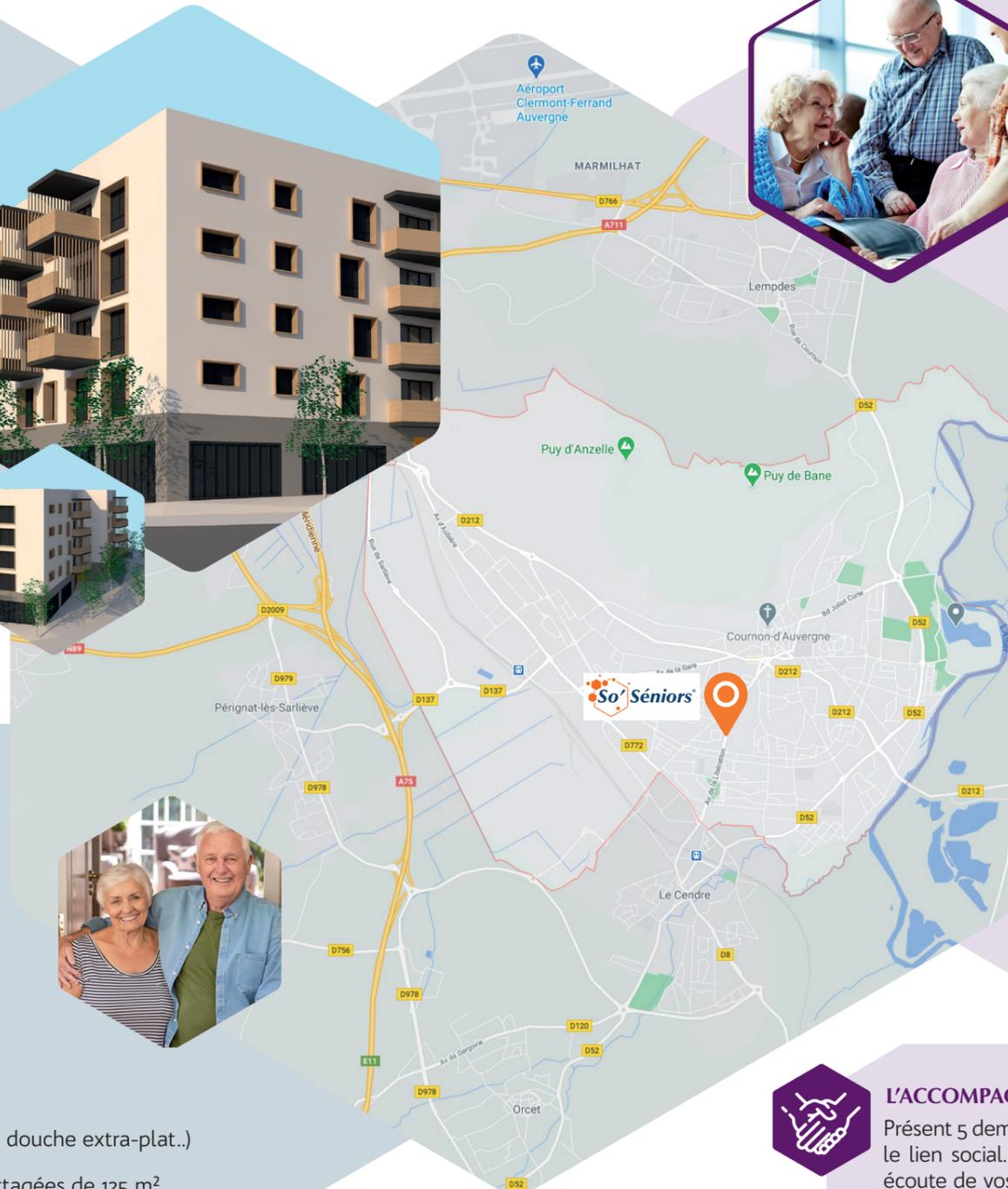
Résidence So' Séniors® à Cournon d'Auvergne

 **30 appartement locatifs répartis sur 4 étages :**

- 23 T2 (53 m²) et 7 T3 (70 m²)
- à partir de 350€/mois charges comprises + coût du service Soft & Cosy d'environ 150€/mois
- balcon, chauffage individuel
- menuiseries équipées de volets roulants motorisés
- équipements sanitaires adaptés (barre d'appui, receveur de douche extra-plat..)

 **Une salle commune d'environ 96 m²**, avec terrasses partagées de 125 m², qui dispose d'une cuisine et d'un espace collectif d'animation

Des résidences ouvertes sur l'extérieur à destination des personnes âgées autonomes qui souhaitent participer à un projet social co-construit entre résidents.



UN LIEU DE VIE SÉCURISANT

- une présence rassurante et sécurisante d'un accompagnateur de vie sociale : surveillance, visites et appels réguliers..



UNE VIE SOCIALE DYNAMIQUE

- des activités pour favoriser les échanges et maintenir le lien social : sorties, animations, repas, ateliers, jeux...
- des partenariats avec le tissu associatif local, la venue d'intervenants extérieurs,
- un lieu de vie ouvert et pleinement intégré à la vie de la collectivité,
- un espace commun mis à disposition pour faciliter les rencontres/échanges et encourager la convivialité.



UN ACCOMPAGNEMENT FAVORISANT LE BIEN VIEILLIR

- des ateliers de prévention animés par des professionnels sur les thèmes de santé prioritaires : alimentation, prévention des chutes, mémoire, sommeil, activité physique adaptée..
- un accompagnement personnalisé pour vous aider au quotidien : aide administrative, prise de rendez-vous médicaux, conseil et orientation vers les acteurs du territoire en fonction des besoins...



DES OUTILS INNOVANTS

- possibilité d'installation d'outils connectés pour la prévention des difficultés et le repérage des fragilités* : système de téléassistance, équipement de télémédecine mobile, réseau social dédié aux locataires...
- adaptation progressive du logement possible : chemin lumineux, aides techniques, ...



L'ACCOMPAGNATEUR DE VIE SOCIALE

Présent 5 demi-journées par semaine, il a pour mission d'ouvrir la résidence sur l'extérieur et de favoriser le lien social. Il est votre interlocuteur privilégié et vous accompagne dans votre vie quotidienne : écoute de vos besoins, médiation, gestion des activités et de la salle commune, surveillance... Il est à votre écoute pour créer **un cadre de vie qui évolue avec vous et pour vous !**

* Le système de téléassistance est effectué par un prestataire spécialisé. Service hors contrat de base.